



LES ÉCHOS DE PLEUGUENEUC

Le quinze du mois

juillet 2015

n°74

☎ : 02.99.69.40.47

Fax : 02.99.69.45.80

✉ : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Informations diverses

Dates à retenir

JUILLET

mardi 14 – **Journée « Palets »** au *Rendez-vous des Sportifs*.

Samedi 18 – **Soirée grillades** suivie du feu d'artifice,
organisée par le Foyer Laïc, à la salle multifonction.

AOUT

dimanche 30 – **Banquet des CLASSES 5.**

SEPTEMBRE

vendredi 4 – « **Forum des associations** »

à partir de 17h00 à la salle des Sports.

Nouveauté 2015

Soirée barbecue

Samedi 18 juillet

Organisée par le Foyer Laïc,
19H30 à la salle multifonction.

Repas 10 € adulte,
5 € enfant (*de 5 à 12 ans*).

Suivie du feu d'artifice
et d'une soirée dansante.

Tickets en vente
dans les commerces et à la Mairie.

Impression Mairie de PLEUGUENEUC

Séance du Conseil Municipal du 7 mai 2015

*Absents excusés: M. CROQUISON Sébastien, M. de LORGERIL Olivier
et M. MONTIGNÉ Claude.*

M. le Maire fait part au conseil qu'il reste huit lots à vendre au lotissement de « *La Champagne du Moulin à Vent* ». Depuis un an, deux lots, seulement, ont été vendus et ce, malgré l'assouplissement du règlement adopté en novembre dernier...

Il semble que le règlement ne soit pas le seul frein à l'acquisition. M. le Maire propose d'en baisser le prix pour les rendre plus attractifs.

Mme CAZIN Mireille, déléguée aux finances, présente plusieurs hypothèses. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, fixe le prix du m² à 55 €.

Le stage de « *Cirque Métropole* », organisé cette année, par le Groupement des Parents d'Élèves (G.P.E.) et des bénévoles a encore connu un vif succès auprès des familles. 79 enfants ont suivi l'initiation pour faire leur spectacle. M. le Maire accorde une subvention de 600 €, afin d'équilibrer cette animation dont le coût global est de 8 351,28 €.

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui n'a pas de prédateur naturel. S'il est plus petit que le frelon européen, il est très dangereux pour l'homme. De plus, il attaque et mange les abeilles. Depuis son arrivée en France en 2003, il n'a pas cessé sa progression.

La destruction des nids n'est pas une compétence communautaire, mais il s'agit d'une considération d'ordre public. Le pouvoir d'intervention dans ce domaine relève donc du pouvoir de police du Maire, mais la vigilance de chacun reste nécessaire.

La Communauté de Communes de la Bretagne Romantique (C.C.B.R.) propose la création de binômes communaux, pour repérer et détruire les nids de frelons asiatiques. Le conseil valide le binôme élu/agent communal composé de M. RÉGEARD et M. BODIN.

Pour le frelon européen, en 2014, la commune a fait détruire 23 nids pour un montant total de 2 700 €, entièrement pris en charge par la Mairie. M. le Maire, fait part, après s'être renseigné auprès d'autres communes de la C.C.B.R., que seule la commune de Pleugueneuc prend en charge la destruction des nids de frelons. Les élus renouvellent cette dernière pour les nids potentiellement dangereux. Merci de contacter les services de la mairie avant toute intervention.

L'Accessibilité aux personnes à mobilité réduite ne touche pas seulement les personnes âgées, mal voyantes ou ayant un handicap. Cela concerne aussi, les femmes enceintes, les personnes accompagnées d'enfants et/ou de poussettes... La commune est concernée pour tous ses Établissements Recevant du Public (E.R.P.), ainsi que pour la voie publique, notamment les cheminements entre ses établissements, commerces et autres lieux publics.

En 2011, la C.C.B.R. a accompagné les communes pour établir les diagnostics des travaux à réaliser. Maintenant, il convient d'établir un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) des travaux de mise aux normes. La C.C.B.R. propose, de mutualiser les besoins. La planification des travaux reste à l'initiative de nos Élus.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'adhésion à ce dispositif.

Pour le dispositif « *Argent de Poche* », M. le Maire rappelle les problèmes liés à l'annulation de la dérogation de l'URSSAF (*lire dénouement ci-après*).

Séance du Conseil Municipal du 15 juin 2015

Absents excusés: Mme GASCOIN Laurence et M. de LORGERIL Olivier.

Au 1er juillet 2015 les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer n'assureront plus l'instruction des « *Autorisations du Droit des Sols* » (*demande de permis de construire etc...*) pour les communes appartenant à un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) de plus de 10.000 habitants.

Notre E.P.C.I., la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique, a décidé de prendre le relais des services de l'État à compter du 1er juillet 2015.

Le Conseil, après délibération accepte à l'unanimité la création de ce nouveau service et l'élargissement de ses compétences.

N.B. *les demandes de permis de construire et les autorisations d'urbanisme sont toujours à déposer en Mairie et la réglementation est inchangée.*

La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 11 juin 2015 à 14 heures pour l'ouverture des plis du marché concernant la construction d'un préau, d'un bloc sanitaires et d'un local de rangement à l'école. Le Conseil valide les propositions pour un montant global de 145 347.05 € HT. La première partie des travaux sera réalisée en juillet et la seconde partie se poursuivra aux vacances de la Toussaint.

M. le Maire fait part de l'enquête publique portant sur le projet d'implantation de la société Sofrimaix à la Zone d'Activités de la Coudraie (*entrepôt frigorifique de 14 200 m² pour la première tranche avec une extension prévue*). Celle-ci devrait permettre la création de plusieurs dizaines d'emplois.

Le Conseil, comme le préfet, émet un avis favorable à l'installation de la société Sofrimaix.

Dans le cadre du dispositif « *Argent de poche* », les années précédentes, un régime dérogatoire était de rigueur (*exonération de charges sociales*) assurant une souplesse administrative. Ce dernier avait été annulé par l'URSSAF. A la demande des députés, celui-ci est finalement reconduit. Une régie va être créée pour le versement de l'argent de poche.

Les neuf jeunes ayant postulé, ont été convoqués et effectueront quelques missions en juillet.

